



**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ACTON
MUNICIPALITÉ D'UPTON**

**AVIS PUBLIC
PROMULGATION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 2018-311**

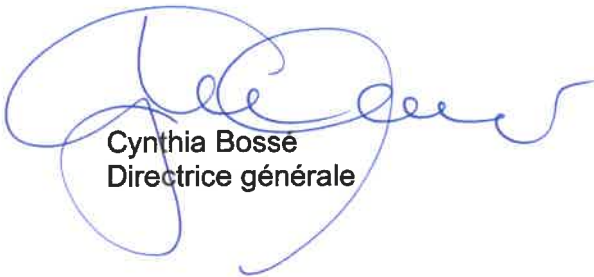
À toutes les personnes intéressées de la Municipalité d'Upton

AVIS PUBLIC EST DONNÉ DE CE QUI SUIT :

Le conseil municipal a adopté, à la séance ordinaire du 15 janvier 2019, le règlement numéro 2018-311 intitulé « Règlement sur le traitement des élus municipaux ».

Ce règlement entre en vigueur selon la loi et est déposé au bureau de la soussignée, à la Mairie d'Upton, où tout intéressé peut en prendre connaissance durant les heures d'ouverture des bureaux.

Donné à Upton, ce 16^e jour du mois de janvier de l'an 2019



Cynthia Bossé
Directrice générale